

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Réf : “ Projet PRV & LCVBG- OFFRE AT – TDR N° : 01/2025”

**Appel d’offre : Assistance technique pour accompagner les CEPAJs
à l’élaboration de plan d’action propre pour chaque centre**

Intitulé du projet	Prévention et lutte contre les VBG par la mise en place d’approches transformatrices
Organisme porteur du projet	➤ Association Oujda Ain Ghazal (Région de l’Oriental - Maroc)
Bailleur de fonds	➤ ONU Femmes- FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR L’ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L’ÉGARD DES FEMMES
Période d’implémentation	1er décembre 2025 – 31 mai 2026

1. Contexte :

Le présent appel à consultance est initié par l’Association Oujda Ain Ghazal (OAG), organisation à but non lucratif créée le 14 avril 2000, conformément aux dispositions du Dahir N° 1-58-376 du 15 novembre 1958, tel que modifié par le Dahir portant loi N° 1-73-285 du 10 avril 1973 réglementant le droit d’association.

Vision :« Œuvrer pour un Maroc moderne, prospère, équitable, participatif et inclusif, où les femmes participent pleinement au développement économique et social, et jouissent, en tant que partenaires égales, des mêmes droits politiques, culturels, sociaux, environnementaux et économiques que les hommes. »

Mission :« Promouvoir les droits des femmes, garantir leur pleine citoyenneté et leur participation équitable à la vie publique et économique, tout en les protégeant contre toutes les formes de violence et de discrimination fondées sur le genre. »

Cette AT s’inscrit dans le cadre du programme “Prévention et lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) par la mise en place d’approches transformatrices”, soutenu par ONUF, dont l’objectif global est de promouvoir l’égalité entre les sexes dans la région de l’Oriental. Le programme vise à transformer durablement les normes sociales, à renforcer les capacités des acteurs institutionnels et associatifs, et à améliorer la réponse multisectorielle aux violences faites aux femmes et aux filles.

Dans une démarche de professionnalisation du travail mené par les centres partenaires du Réseau Régional des Centres d’Écoute de l’Oriental (CEPAJ), l’objectif est, d’une part, de garantir un accompagnement de qualité et de mieux valoriser les actions menées auprès des survivantes, de la communauté et des institutions publiques. D’autre part, il s’agit de mettre en lumière le rôle essentiel de ces centres dans la sensibilisation des citoyennes et citoyens, afin de favoriser leur engagement dans les démarches de signalement, de prévention des violences basées sur le genre (VBG) et de soutien aux survivantes.

En tant qu’organe de coordination entre les différents centres, l’OAG porte une vision axée sur l’efficacité des interventions et l’atteinte de résultats probants. Cette vision requiert une planification rigoureuse des objectifs attendus et leur déclinaison dans un plan de travail annuel structuré.

Les évaluations récentes ont mis en évidence un besoin renforcé d'appui technique pour développer les compétences des Centres d'Écoute, de Prise en charge et d'Accompagnement Juridique (CEPAJs) en matière de planification et d'organisation de leurs activités.

C'est dans cette perspective qu'une assistance technique est sollicitée afin d'assurer un accompagnement personnalisé aux CEPAJ pour la conception et l'élaboration d'un plan d'action annuel cohérent, structuré et orienté vers les résultats.

2. Objectifs de la consultance :

Objectif général :
Renforcer les capacités des Centres d'Écoute, de Prise en charge et d'Accompagnement Juridique (CEPAJs) de la Région de l'Oriental afin d'améliorer leur efficacité d'intervention dans la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG).

Objectifs spécifiques :

- Accompagner les CEPAJs dans l'élaboration de plans d'action annuels clairs, cohérents et axés sur les résultats.
- Professionnaliser la planification et la mise en œuvre des activités des centres pour une meilleure coordination avec l'OAG et les institutions partenaires.
- Valoriser le rôle des CEPAJs dans la sensibilisation, la prévention et la réponse aux VBG auprès des communautés locales.
- Renforcer les compétences des équipes des CEPAJs en matière de gestion axée sur les résultats (GAR), de planification stratégique et de suivi-évaluation.

3. Résultats attendus :

- Les centres élaborent des plans d'action annuels structurés, réalistes et pleinement alignés sur les objectifs du projet visant la prévention et la lutte contre les VBG.
- Les équipes des CEPAJs disposent de compétences renforcées en planification, organisation et suivi des activités.
- Une meilleure visibilité et reconnaissance du rôle des CEPAJs auprès des institutions publiques et des communautés est assurée.
- L'efficacité et la cohérence des interventions régionales en matière de prévention et de lutte contre les VBG sont améliorées grâce à une coordination renforcée par l'OAG.
- Les citoyens et citoyennes de la région de l'Oriental sont davantage sensibilisés et impliqués dans le processus de signalement, de prévention et d'appui aux survivantes.

4. Portée et méthodologie de la mission :

Cette assistance technique repose sur une démarche participative, progressive et axée sur les résultats. Elle vise à impliquer activement les équipes des CEPAJs à chaque étape du processus, afin de renforcer leurs compétences et d'assurer la pérennité des acquis.

Cette approche s'articule autour de quatre principes directeurs :

- Participation active des responsables et équipes des CEPAs dans la co-construction de leurs plans d'action.
- Renforcement des capacités à travers un accompagnement harmonisé et des ateliers pratiques.
- Capitalisation et partage des bonnes pratiques entre les centres membres du réseau.
- Orientation vers les résultats afin de garantir l'efficacité et la durabilité des interventions.

5. Étapes de mise en œuvre :

Étape 1 : Diagnostic initial et cadrage

- Analyse des besoins spécifiques de chaque centre en matière de planification et d'organisation.
- Identification des forces, faiblesses et priorités d'action de chaque centre.
- Élaboration d'une feuille de route commune précisant les attentes et les livrables.

Étape 2 : Formation et coaching collectif

- Organisation d'ateliers de renforcement des capacités dédiés à la planification des activités, incluant les volets de suivi et d'évaluation (méthodologie de plan d'action annuel (objectifs, activités, indicateurs, calendrier, budget, responsables, suivi et évaluation).
- Le coaching sera organisé selon la logique suivante :
 - Premier atelier de travail de 2 jours
 - Deuxième atelier de travail de 2 jours
 - Un dernier atelier de validation de 1 jour

Étape 3 : Validation et harmonisation

- Revue collective des plans élaborés afin d'assurer la cohérence avec la stratégie régionale du réseau et les orientations de l'OAG.
- Chaque centre identifiera l'activité pilote qui sera prise en charge dans le cadre du programme.

Étape 4 : Capitalisation et transfert de compétences

- Rédaction d'un rapport de synthèse sur le processus d'accompagnement et les résultats obtenus.

- Partage d'outils, de modèles et de bonnes pratiques pour une réutilisation future par les CEPAJs

6. Livrables attendus :

- Les modules et supports de la prestation.
- Un rapport final incluant les recommandations opérationnelles et stratégiques (version française / synthèse en arabe). 10 jours après le dernier atelier de validation des plans d'action avec les CEPAJs.

7. Profil et compétences requises :

Le/la consultant(e) devra présenter les qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire supérieur (Bac+5 minimum) en sciences sociales, psychologie, genre et développement, travail social, suivi et évaluation, gestion de projet ou domaine connexe.
- Expérience confirmée (au moins 5 ans) dans l'accompagnement, le coaching ou la facilitation auprès d'organisations de la société civile ou de structures sociales.
- Maîtrise avérée des approches liées aux violences basées sur le genre (VBG) et du fonctionnement des centres d'écoute pour FVV.
- Expérience démontrée dans l'élaboration de plans d'action et dans la planification participative.
- Maîtrise des méthodes de diagnostic organisationnel, de planification stratégique et opérationnelle notamment la gestion axée sur les résultats (GAR) et en suivi-évaluation.
- Capacité à conduire des ateliers participatifs et interactifs (coaching, facilitation, animation de groupe).
- Compétences confirmées en matière de reporting.
- Excellente Maîtrise du français et de l'arabe.

8. Durée et calendrier de la mission :

L'exécution de la mission est définie pour la durée du [6 mois : à compter du 1er décembre 2025 au 31 mai 2026].

Le chronogramme détaillé sera validé conjointement avec l'équipe du projet au démarrage de la mission.

9. Modalités de soumission :

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier comprenant :

- Une note méthodologique présentant la compréhension de la mission, l'approche proposée et le calendrier indicatif/prévisionnel ;
- Un CV détaillé mettant en évidence les expériences pertinentes ;
- Une proposition financière ventilée (honoraires, déplacements, etc.) ;

- Toute autre pièce jugée utile à l'évaluation de la candidature, y compris références et attestation de travaux similaires.

10. Présentation des offres :

Les dossiers doivent être envoyés en un seul fichier PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE aux adresses suivantes: coordination.prog.oag2000@gmail.com ; assadm.ptamallouk@gmail.com au plus tard le **30/11/2025**, tout en mentionnant la référence de l'offre dans l'objet du mail, "**Projet PRV & LCVBG- OFFRE AT – TDR N° : 01/2025**".

Pour plus d'informations, merci de contacter la chargée administrative : Mme Soumia SEKKAT:

☎ : +212 650 050 8 20

N.B : toute offre incomplète ne sera pas traitée.